

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
GRAND EST

Le 8 décembre 2023

MRAe Grand Est

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale Grand Est a signalé les dossiers suivants lors de la séance du 8 décembre 2023.

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DÉLIBÉRÉS.....	2
Projet d'extension d'un entrepôt de stockage à Mommenheim et Bernolsheim (67) porté par FM FRANCE SAS	2
Carte Communale de Port sur Seille, à la suite de l'avis conforme de soumission à évaluation environnementale en date du 17 juillet 2023.....	2

Retrouvez l'ensemble des points de vue sur le site de la MRAe Grand Est

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

AVIS DÉLIBÉRÉS

Projet d'extension d'un entrepôt de stockage à Mommenheim et Bernolsheim (67) porté par FM FRANCE SAS

FM France souhaite créer une nouvelle plateforme logistique au sein de la « ZAC de la région de Brumath » et à proximité immédiate de celle qu'il possède déjà sur les communes de Mommenheim et Bernolsheim (67).

Cette plateforme est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et elle est classée Seveso seuil bas.

La MRAe relève positivement la bonne prise en compte des enjeux floristiques du site et l'insertion de panneaux photovoltaïques en toiture qui fourniront l'équivalent de la consommation électrique de la nouvelle plateforme.

Le projet nécessite notamment la création d'une nouvelle entrée sur la RD421 pour l'accès poids-lourds et VL et pour l'accès aux services d'incendie et de secours, l'étude de son impact environnemental n'est pas jointe au dossier en contradiction avec l'article L.122-1 du code de l'environnement.

La MRAe relève également que la densité de palettes par m² prévue par le projet est nettement inférieure à la plateforme voisine existante sans que cette différence soit expliquée.

Enfin, la MRAe a formulé quelques recommandations sur la présentation du bilan des émissions de gaz à effet de serre et sur l'étude de dangers.

Carte Communale de Port sur Seille, à la suite de l'avis conforme de soumission à évaluation environnementale en date du 17 juillet 2023

La MRAe a débattu de la demande de la commune et des éléments transmis en vue de la prise d'un avis de non soumission à évaluation environnementale. Elle a considéré que ces éléments ne répondaient pas aux observations et recommandations formulées dans son avis conforme initial et donc qu'elle le maintenait.

Retrouvez l'ensemble des points de vue sur le site de la MRAe Grand Est

<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/les-points-de-vue-de-la-mrae-grand-est-r456.html>

A propos de la mission régionale d'Autorité environnementale Grand Est [utiliser le style A propos]

La MRAe Grand Est délibère régulièrement pour émettre les avis et les décisions sur la prise en compte de l'environnement dans les plans, programmes, schémas, documents d'urbanismes et quelques projets, en application des codes de l'environnement et de l'urbanisme.

Les dossiers sont déposés à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la région Grand Est qui assure l'instruction administrative, sous l'autorité fonctionnelle du président de la MRAe Grand Est.

À la date du 8 décembre 2023 et depuis son installation mi-2016, 629 avis, 160 avis conformes et 1669 décisions ont été publiés pour les plans et programmes et 703 avis projets ont été publiés (depuis le 1er janvier 2023 : 83 avis, 142 avis conformes et 42 décisions pour les plans et programmes et 128 avis projets).